

Études littéraires africaines

Écritures d'Afrique, écritures en Afrique : « Proche Afrique » de Gérard Macé, sa traduction en arabe et sa rétrotraduction en français



Francesca Dell'Oro

Numéro 53, 2022

Approches pluridisciplinaires et postcoloniales de la traduction en Afrique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1091413ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1091413ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dell'Oro, F. (2022). Écritures d'Afrique, écritures en Afrique : « Proche Afrique » de Gérard Macé, sa traduction en arabe et sa rétrotraduction en français. *Études littéraires africaines*, (53), 45–56. <https://doi.org/10.7202/1091413ar>

Résumé de l'article

Le phénomène de l'écriture en Afrique est au coeur de l'essai « Proche Afrique » de Gérard Macé. Ce court texte a servi de texte-source dans le cadre de l'expérience de traduction (en huit langues) et de rétrotraduction (en français) intitulée *Épreuves de l'étranger*. Le but de cette contribution est double : d'une part, se pencher sur la pratique de l'écriture et en particulier sur ses manifestations en Afrique, telles qu'elles sont présentées dans « Proche Afrique » ; d'autre part, réfléchir à la traduction et à la rétrotraduction des termes liés à l'écriture dans le contexte de l'expérience *Épreuves de l'étranger*. Dans cet article, je me concentre sur l'arabe, la seule langue d'Afrique parmi les huit langues dans lesquelles l'essai « Proche Afrique » a été traduit. À travers une analyse des traductions arabes et de leurs rétrotraductions en français, je montre comment les termes liés à l'écriture ont subi les changements les plus notables lors du passage d'une langue à l'autre.

**ÉCRITURES D'AFRIQUE, ÉCRITURES EN AFRIQUE :
« PROCHE AFRIQUE » DE GÉRARD MACÉ, SA TRADUCTION EN ARABE
ET SA RÉTROTRADUCTION EN FRANÇAIS**

Résumé

Le phénomène de l'écriture en Afrique est au cœur de l'essai « Proche Afrique » de Gérard Macé. Ce court texte a servi de texte-source dans le cadre de l'expérience de traduction (en huit langues) et de rétrotraduction (en français) intitulée *Épreuves de l'étranger*. Le but de cette contribution est double : d'une part, se pencher sur la pratique de l'écriture et en particulier sur ses manifestations en Afrique, telles qu'elles sont présentées dans « Proche Afrique » ; d'autre part, réfléchir à la traduction et à la rétrotraduction des termes liés à l'écriture dans le contexte de l'expérience *Épreuves de l'étranger*. Dans cet article, je me concentre sur l'arabe, la seule langue d'Afrique parmi les huit langues dans lesquelles l'essai « Proche Afrique » a été traduit. À travers une analyse des traductions arabes et de leurs rétrotraductions en français, je montre comment les termes liés à l'écriture ont subi les changements les plus notables lors du passage d'une langue à l'autre.

Mots clés : systèmes d'écritures en Afrique – traduction – rétrotraduction – arabe – français.

Abstract

The phenomenon of writing in Africa is at the heart of Gérard Macé's essay « Proche Afrique ». This short essay served as the source-text for the translation (into eight languages) and back-translation (into French) experiment entitled Épreuves de l'étranger. The aim of this contribution is twofold : first, to delve into the practice of writing and in particular its manifestations in Africa, as outlined in « Proche Afrique » ; second, to reflect on the translation and back-translation of terms related to writing in the context of the Épreuves de l'étranger experiment. In this article I focus on Arabic – the only African language among the eight languages into which the essay « Proche Afrique » has been translated. Through an analysis of the Arabic translations and their back-translations into French I show how the terms related to writing underwent the most notable changes in the passage from one language to another.

Keywords : African writing systems – translation – back-translation – Arabic – French.

L'utilisation de l'écriture est un événement relativement rare dans l'histoire de l'humanité¹ : pendant des millénaires et parfois encore aujourd'hui, des peuples de la Terre n'ont pas appris les mécanismes de l'écriture – parfois ils les ont même refusés. Aussi, beaucoup de cultures sont-elles restées essentiellement orales. L'absence d'écriture, comme le rappelle l'écrivain, poète et essayiste Gérard Macé² dans son essai « Proche Afrique », a pu être confondue avec l'absence d'histoire. Ainsi, l'Occident a cru – et certains continueraient d'ailleurs à le croire – l'Afrique « sans histoire »³, alors qu'elle a connu plusieurs formes d'écriture et cela dès l'Antiquité. Gérard Macé en rappelle quelques-unes, parmi les plus significatives, dans sa prose poétique « Proche Afrique ». Cette composition est devenue le texte-source d'une expérience de double traduction en huit langues (pour un total de 16 traductions) et de rétrotraduction de ces huit langues en français (pour un total de 16 rétrotraductions). Son contenu ainsi que son rôle de point de départ le rendent donc particulièrement adapté à une réflexion quant au rapport de l'Afrique avec l'écriture, d'un côté, et quant à la (rétro)traduction des termes liés à l'écriture, de l'autre. En effet, comme je le montrerai tout au long de cette contribution, l'écriture telle qu'elle émerge de « Proche Afrique » se caractérise toujours par de très fortes associations avec d'autres aspects de la culture de ceux qui pratiquent ou simplement commentent l'usage de l'écriture. Cette association forte entre écriture et culture se répercute également sur certains aspects de la (retro)traduction.

Après avoir présenté le contexte de l'expérience de (rétro)traduction, j'approfondirai les références à l'écriture, pour enfin me focaliser sur les deux traductions en arabe et leurs rétrotraductions en français.

Une expérience de (rétro)traduction

Le projet sur la rétrotraduction *Épreuves de l'étranger*, mené à l'Université Grenoble Alpes par Filippo Fonio, Emanuela Nanni et Pascale

¹ On peut trouver quelques chiffres approximatifs concernant les systèmes d'écriture les plus diffusés dans le monde dans : MALHERBE (Michel), *Les Langages de l'humanité : une encyclopédie des 3 000 langues parlées dans le monde*. Paris : R. Laffont, coll. Bouquins, 1995, IX-1734 p. ; p. 104.

² L'œuvre protéiforme de G. Macé a été l'objet de journées d'étude internationales à Grenoble, dont les contributions ont été publiées dans : BOULAÂBI (Ridha), COSTE (Claude), dir., *Les Mondes de Gérard Macé*. [Mazères] : Le temps qu'il fait ; [Paris] : Le bruit du temps, coll. Cahier / Le temps qu'il fait, n°20, 2018, 227 p.

³ On ne mentionnera que le récent « Discours de Dakar » du Président Sarkozy (26 juillet 2007), dans lequel celui-ci remarque que « l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire » – reproduit dans : BA KONARÉ (Adamé), dir., *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du président Sarkozy* [2008]. Paris : La Découverte, coll. Cahiers libres, 2009, 362 p. ; p. 348.

Roux entre 2017 et 2019⁴, avait pour but d'expérimenter les transformations d'un texte lorsqu'il est traduit dans différentes langues et ensuite rétrotraduit dans la langue de départ⁵. Afin de pouvoir conduire cette expérience sur des textes en prose et en vers inconnus des traducteurs tout comme des rétrotraducteurs, les porteurs du projet ont confié l'écriture de deux compositions inédites – l'une en prose, l'autre en vers – à Gérard Macé. Le texte en prose est l'essai « Proche Afrique »⁶, auquel s'ajoutent quatre poèmes brefs. Ces poèmes ont été ensuite publiés avec leurs traductions dans les huit langues du projet sous le titre *Chenilles & papillons*⁷.

En ce qui concerne les langues, les porteurs du projet ont essayé de diversifier leurs choix. Ils ont donc sélectionné des langues modernes de la tradition européenne (l'italien et l'allemand), des langues anciennes classiques (le latin et le grec ancien), des langues de l'Extrême Orient (le japonais et le coréen), une langue du Moyen-Orient (le persan) et une langue qui a connu une diffusion transversale, en Europe, en Asie et en Afrique, l'arabe classique. L'un des objectifs était en effet de vérifier si les écarts entre traductions et rétrotraductions pouvaient être liés au fait que certaines langues sont plus « proches » du français, alors que d'autres sont plus « lointaines », tant du point de vue de leur structure grammaticale que du point de vue culturel. Les doubles (rétro)traductions – les textes-sources ont été (rétro)traduits de manière indépendante par deux traducteurs différents pour chaque langue – avaient pour but de permettre une première évaluation du degré de liberté ou de littéralité de chaque traduction. Dans cette contribution, je me concentrerai sur la traduction en

⁴ Voir : ROUX (Pascale), dir., *Épreuves de l'étranger*, in : *Dossier Acta Litt&Arts n°5*, 28 décembre 2017 ; en ligne : <http://ouvrir-litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr/revues/actalittarts/224-l-epreuve-de-l-etranger> (c. le 10-02-2022).

⁵ Pour une introduction plus précise au projet, voir : NANNI (Emanuela), ROUX (Pascale), FONIO (Filippo), « Le projet "Épreuves de l'étranger" », in : *Dossier Acta Litt&Arts : Épreuves de l'étranger*, non paginé ; en ligne : <http://ouvrir-litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr/revues/actalittarts/418-le-projet-epreuves-de-l-etranger> (c. le 01-09-2021). Pour une réflexion sur le projet et les hypothèses de départ, voir : ROUX (P.), « L'analyse stylistique du corpus en français : cadres de l'étude et hypothèses », in : *Dossier Acta Litt&Arts : Épreuves de l'étranger*, n.p. ; en ligne : <http://ouvrir-litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr/revues/actalittarts/420-l-analyse-stylistique-du-corpus-en-francais-cadres-de-l-etude-et-hypotheses> (c. le 01-09-2021). Une exposition ainsi que trois journées d'étude ont été organisées à l'université Grenoble Alpes, visant à mettre en dialogue les (rétro)traducteurs ainsi que d'autres spécialistes de la traduction.

⁶ MACÉ (Gérard) *et al.*, « Proche Afrique : prose », in : *Dossier Acta Litt&Arts : Épreuves de l'étranger*, n.p. ; en ligne : <http://ouvrir-litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr/revues/actalittarts/387-proche-afrique-prose> (c. le 18-11-2011) ; désormais abrégé en *PA*. Je me permets de conseiller la lecture de cet essai – qui est très court – avant de continuer à lire cette contribution.

⁷ MACÉ (G.), *Chenilles & papillons*. [Édition de Pascale Roux]. Droue-sur-Drouette : La Pionnière, coll. Le Chant des possibles, 2017, 30 p. Tous les textes sont consultables sur le site du projet ; voir note 5.

arabe, seule langue « africaine » du projet, et sur sa rétrotraduction en français.

L'écriture en Afrique à travers le regard de Gérard Macé

Gérard Macé mentionne dans « Proche Afrique » plusieurs types d'écriture ainsi que différents épisodes durant lesquels l'écriture a joué un rôle central. Je les parcourrai en les divisant en deux grands groupes : l'Antiquité et la période moderne.

L'Antiquité : l'écriture entre sacré et monumental

Après avoir constaté que « l'Afrique est réputée sans histoire parce que celle-ci n'est pas écrite », l'écrivain part en voyage à travers les écritures d'Afrique. Je transcris ici sa première étape :

[1] C'est pourquoi je suis allé d'abord en Éthiopie, où l'écriture est connue depuis l'Antiquité, sans doute venue de la péninsule arabique à travers la mer Rouge. L'Éthiopie où le christianisme adopté au IV^e siècle ne doit rien à Rome, et fidèle à l'Ancien Testament n'a rien renié du judaïsme. Son histoire parfaitement autonome s'est prolongée jusqu'à nos jours, en lien avec Alexandrie, grâce à des manuscrits enluminés et des peintures d'église qui réjouissent l'œil autant que l'esprit. Des manuscrits en guèze, langue morte devenue langue rituelle comme le latin en Occident ⁸.

Dans cet extrait, l'écriture – ici l'éthiopienne – est étroitement associée à la langue qu'elle transcrit – ici le guèze. À son tour, le binôme langue-écriture est étroitement associé à l'expression d'une culture, ce que l'on perçoit avec la mention de l'histoire du christianisme en Éthiopie. De plus, l'écriture éthiopienne est un bon exemple d'adaptation d'un système déjà existant. En effet, il arrive souvent qu'une nouvelle écriture soit le fruit de l'adaptation d'une écriture précédente et non une création entièrement originale. L'écriture éthiopienne est à l'origine un *abjad* – c'est-à-dire un système qui note seulement les consonnes – dérivé de l'écriture sudarabique ⁹. Autour du IV^e siècle de notre ère, elle se transforme et devient un alphasyllabaire associant consonnes et voyelles, employé encore aujourd'hui.

⁸ PA. Afin d'aider le lecteur à identifier les passages dans la deuxième partie de cette contribution consacrée à la (rétro)traduction, je les ai numérotés.

⁹ BUTTS (Aaron Michael), « Gəʕəz (Classical Ethiopic) », in : HUEHNERGARD (John), PAT-EL (Na'ama), eds., *The Semitic Languages*. London ; New York : Routledge, Routledge Language Family Series, 2019, xviii-754 p. ; p. 117-144 ; GETATCHEW (Haile), « Ethiopic writing », in : DANIELS (Peter T.), BRIGHT (William), eds., *The World's Writing Systems*. New York ; Oxford : Oxford University Press, 1996, xiv-922 p. ; p. 569-576 ; SCelta (Gabriella F.), « The Comparative Origin and Usage of the Ge'ez Writing System of Ethiopia », December 14, 2001 ; en ligne : http://www.thisisgabes.com/documents/paper_gabriella.pdf (c. le 01-09-2021).

d'hui pour écrire plusieurs langues africaines vivantes, parmi lesquelles on retrouve l'amharique et le tigrigna.

Gérard Macé fait par ailleurs mention de l'écriture monumentale de l'Égypte, les hiéroglyphes :

[2] Sans parler du latin d'église ou du grec des apothicaires, il suffit de se rappeler les interprétations farfelues à propos des hiéroglyphes, caractères sacrés traduisant les décrets du ciel, ou les révélations d'une religion perdue, jusqu'à ce que Champollion vienne dissiper ces faux mystères (PA).

Émerge avec cette évocation un autre cas de figure à propos du rapport entre écriture et langue : quand, dans l'Antiquité, personne n'a plus été capable de lire les hiéroglyphes, l'écriture devint un objet détaché de la langue. Privée de son contenu, mystérieuse, l'écriture suscite des interprétations improbables. Il est notable que, dans le cas des hiéroglyphes, les efforts interprétatifs soient allés bien au-delà de l'espace géographique dans lequel ce système d'écriture était employé.

Le hiéroglyphique est l'un des plus anciens systèmes d'écriture au monde, dont l'usage était déjà attesté au IV^e millénaire¹⁰. Ce système d'écriture emploie des idéogrammes (association signe / concept), des phonogrammes (association signe / son) ainsi que des déterminatifs (signes indiquant la classe à laquelle un mot appartient). Il perdit jusqu'au IV^e siècle de notre ère au moins, mais sa connaissance s'affaiblit rapidement par la suite. Cette écriture monumentale est ainsi devenue un objet de curiosité et d'interprétations peu rigoureuses dès l'Antiquité, comme le rappelle le traité *Hieroglyphica* attribué au philosophe alexandrin Horapollon (V^e siècle de notre ère). Ce texte ancien, resté inconnu en Europe jusqu'à la Renaissance, a ensuite joué un rôle important dans le développement des interprétations philosophiques et mystiques des hiéroglyphes auxquelles Gérard Macé fait allusion.

Je conclus cette section consacrée aux expériences de l'écriture dans l'Antiquité avec un passage ultérieur de « Proche Afrique », où Macé propose une réflexion sur l'écriture telle qu'elle a pu être amenée en Afrique par le monde arabe et la diffusion du *Coran* :

[3] On pense parfois, un peu trop vite, que l'écriture était inconnue dans ces contrées à l'écart des grandes routes et des échanges, dans ce continent sous-peuplé que les grandes inventions n'atteignaient pas. C'est oublier, en dehors même des migrations, que les rives du Sahel étaient en contact avec le monde arabe, et que les caravanes qui échangeaient les marchandises contre des esclaves, bien avant la traite négrière, apportaient avec elles le Coran. C'est oublier aussi que par l'Océan indien, d'où

¹⁰ La plus ancienne attestation provient de la tombe U-j dans le cimetière U d'Abydos et remonte à 3200 av. n. è. – cf. TALLET (Pierre), PAYRAUDEAU (Frédéric), RAGAZZOLI (Chloé), SOMAGLINO (Claire), *L'Égypte pharaonique : histoire, société, culture*. Paris : Armand Colin, coll. Mnemosya, 2019, 475 p.

50)

venait la monnaie sous forme de coquillages (les fameux *cauris*), l'Asie elle-même exerçait une influence, parfois de façon inattendue (*PA*).

Le système d'écriture évoqué est encore une fois un *abjad*, comme dans le cas de l'ancienne écriture éthiopienne. Dans ce passage toutefois, l'accent est plutôt mis sur les contacts culturels, en particulier avec le continent asiatique ¹¹. Dans « Proche Afrique », outre l'emploi des cauris, l'influence exercée par l'Asie apparaît aussi avec la possible présence de « Malais » ¹² sur le sol africain, rapportée par un voyageur anglais de l'époque moderne.

La période moderne : du support écrit à l'écriture comme breuvage

Le passage suivant, tiré de « Proche Afrique », fait d'ailleurs suite à la mention de l'influence de l'Asie sur l'Afrique :

[4] En 1730, un voyageur du nom de Snelgrave raconte que dans la bande sahélienne il rencontre des Malais, qui écrivent devant les Africains, et même à leur demande. De ces manuscrits les indigènes font des amulettes, qu'ils portent sur eux comme des porte-bonheurs, ou comme des marques de pouvoir (*PA*) ¹³.

L'épisode des « Malais » est mentionné par une source historique. Celle-ci est rédigée par un capitaine et négrier anglais, William Snelgrave, qui relate son expérience de voyageur, de commerçant et de marchand d'esclaves, mais aussi de prisonnier des pirates dans l'Afrique de l'Ouest au début du XVIII^e siècle. Paru en 1734, son livre, *A New Account of Some Parts of Guinea, and the Slave-Trade* ¹⁴, est immédiatement traduit en français. Un des motifs d'intérêt de l'épisode des « Malais » réside dans le fait que l'écriture y est présentée comme un élément qui sort de l'ordinaire. En effet, Snelgrave fera également l'expérience du rejet de l'écriture par les autochtones : l'écriture n'est pas considérée comme fiable, car elle peut

¹¹ Gérard Macé en rappelle l'influence sur l'Afrique dans un autre essai, *Des livres mouillés par la mer : pensées simples III* (Paris : Gallimard, coll. Blanche, 2016, 144 p. ; p. 33) : le bananier, le cocotier, la pirogue à balancier et le soufflet de la forge sont arrivés de cet autre continent.

¹² En raison de l'insuffisance des renseignements fournis par Snelgrave (voir plus bas dans le texte) et de l'usage du terme très générique « Malais », je suis sceptique quant à la possibilité d'identifier ce peuple de manière précise. Je mentionne donc son nom entre guillemets en tant que citation.

¹³ Voir : Snelgrave (William, Capitaine –), *Journal d'un négrier au XVIII^e siècle : nouvelle relation de quelques endroits de Guinée et du commerce d'esclaves qu'on y fait (1704-1734)*. Traduit de l'anglais par A.Fr.D. de Coulange (1735). Introduction et notes par Pierre Gibert S.J. [Paris] : Gallimard, coll. Témoins, 2008, 254 p.-[1] f. de pl. dépl. ; p. 107, n°1.

¹⁴ Snelgrave (W.), *Journal d'un négrier au XVIII^e siècle...*, *op. cit.*

s'effacer ou le support écrit peut être perdu ¹⁵. Tel est le passage relatant la rencontre avec les « Malais » :

Je vis dans la tente du Grand Capitaine deux gentilshommes noirs, vêtus de longues robes, une toile tortillée autour de la tête, en façon de turban à la turque, et des sandales aux pieds. Comme je n'avais jamais vu parmi les Nègres personne dans un pareil équipage, je demandai à l'interprète qui étaient ces gens-là ? Il me répondit « que c'étaient des Malaïes, dont la nation habite fort avant dans le pays, et sur la frontière de celui des Maures ; et que ce peuple égalait les Blancs en une chose, savoir en l'art d'écrire » ¹⁶.

Il n'est malheureusement pas précisé qui sont ces « Malaïes » (« *Malayes* » dans l'original anglais) : Pierre Gibert, l'éditeur moderne de la traduction française, se demande s'il s'agit de Malais emmenés comme esclaves en Afrique du Sud par les Hollandais ou s'il faut songer à une origine plus ancienne ¹⁷, ce qui, en l'état, empêche toute certitude au sujet de l'écriture mentionnée.

Quant à la pratique consistant à utiliser un support écrit comme amulette, il faut la traiter en lien avec le passage qui suit directement celui de Snelgrave dans l'essai de Macé :

[5] Et Mungo Park à la fin du même siècle assiste à une scène où l'écriture diluée devient un breuvage magique (PA).

L'auteur de « Proche Afrique » convoque ici de façon implicite un épisode raconté par l'explorateur écossais dans son récit de voyage *Travels in the Interior of Africa* ¹⁸ :

Here I took up my lodging at the house of a Bambarran [...]. [...] when he heard that I was a Christian, he immediately thought of procuring a saphie ; and for this purpose brought out his walha, or writing board [...] I therefore wrote the board full, from top to bottom, on both sides ; and my landlord, to be certain of having the whole force of the charm, washed the writing from the board into a calabash with a little water, and having said a few prayers over it, drank this powerful draught ; after which, lest a single word should escape, he licked the board until it was quite dry ¹⁹.

Objet auquel on peut attribuer différentes significations et même des pouvoirs, l'écriture est à nouveau détachée de la langue et du contenu qu'elle transmet. Il est intéressant de retrouver ce rapport « magique » à l'écri-

¹⁵ SNELGRAVE (W.), *Journal d'un négrier au XVIII^e siècle...*, op. cit., p. 112.

¹⁶ SNELGRAVE (W.), *Journal d'un négrier au XVIII^e siècle...*, op. cit., p. 107.

¹⁷ Cf. SNELGRAVE (W.), *Journal d'un négrier au XVIII^e siècle...*, op. cit., p. 107, n°1.

¹⁸ PARK (Mungo), *Travels in the Interior Districts of Africa : Performed under the Direction and Patronage of the African Association, in the Years 1795, 1796, and 1797*. London : W. Bulmer & Co., 1799, 431 p. ; p. 235-236.

¹⁹ L'anglais *saphie* (charme) est un emprunt au mandinka.

ture ²⁰ dans une expérience de création d'un système d'écriture. Il s'agit de l'écriture *bamoun*, dont Gérard Macé rappelle l'histoire :

[6] Cent ans plus tard, à l'ouest du Cameroun, le sultan Njoya fera boire à ses sujets les caractères à peine effacés, dispersés dans l'eau, de l'écriture qu'il vient d'inventer (*PA*).

À la fin du XIX^e siècle, le sultan Njoya a créé *ex novo* un système d'écriture pour sa langue, le *bamoun*.

Entre 1896 et 1910, au fil de différentes évolutions, cette écriture d'abord pictographique devient syllabique ²¹. Interdite par les colons français après la Première Guerre mondiale – ceux-ci ont exilé en 1931 le Sultan à Yaoundé, où il décède en 1933 –, l'écriture *bamoun* a été progressivement abandonnée et ce n'est qu'après les années 1990 que son utilisation a été revitalisée. D'après Njoya ²², la création de cette écriture lui aurait été inspirée par un rêve. Dans ce songe, on lui ordonnait de dessiner l'image d'une main sur une planchette, de laver cette dernière et d'en boire l'eau. Il n'est pas possible de préciser à la suite de quel contact avec un système (ou plusieurs systèmes) d'écriture Njoya a élaboré son alphabet, mais la connaissance de l'*abjad* arabe reste un point de référence probable. On sait que les commerçants *haoussa* avaient apporté dans le royaume *bamoun* des livres écrits en écriture arabe et que les *Fulbe*, avec lesquels les *Bamum* avaient des contacts, possédaient des livres religieux ²³. Récemment, la piste d'une autre influence a été explorée : celle du syllabaire des *Vai*, une population parlant une langue mandée et habitant la Sierra Leone ²⁴. Quel que soit le modèle de référence, on peut affirmer qu'il s'agit d'une invention originale, dans la mesure où il n'y a pas d'assimilation ou de transposition d'un système d'écriture déjà existant. Cette démarche tient presque de l'extraordinaire si on pense que, le plus

²⁰ On le retrouve dans beaucoup de cultures anciennes et modernes – voir par exemple : KOTANSKY (Roy D.), « Textual Amulets and Writing Traditions in the Ancient World », in : FRANKFURTER (David), ed., *Guide to the Study of Ancient Magic*. Leiden ; Boston (MA) : Brill, 2019, XIX-797 p. ; p. 507-554 ; SKEMER (Don C.), « Magic Writ : Textual Amulets Worn on the Body for Protection », in : KEHNEL (Annette), PANAGIOTOPOULOS (Diamantis), eds., *Schriftträger – Textträger. Zur materialen Präsenz des Geschriebenen in frühen Gesellschaften*. Berlin : De Gruyter, coll. Materiale Textkulturen, n°6, 2015, VIII-274 p. ; p. 127-149.

²¹ Pour l'histoire de l'utilisation de ce système d'écriture, voir : OROSZ (Kenneth J.), « Njoya's Alphabet. The Sultan of Bamum and French Colonial Reactions to the Aka u ku Script », *Cahiers d'études africaines*, n°217, 2015 /1, p. 45-66. Pour une présentation du système d'écriture et de ses phases d'évolution, voir : DUGAST (Idelette), JEFFREYS (M. David W.), *L'Écriture des Bamum : sa naissance, son évolution, sa valeur phonétique, son utilisation*. Paris : Le Charles Louis, 1950, IX-111 p.

²² Voir : NJOYA (Ibrahim), *Manuscrit inédit sur l'histoire et les coutumes des Bamum*. Foumban : archives du Palais du sultan, 1921. Le texte est cité dans : DUGAST (I.), JEFFREYS (M.D.W.), *L'Écriture des Bamum...*, *op. cit.*, p. 4.

²³ DUGAST (I.), JEFFREYS (M.D.W.), *L'Écriture des Bamum...*, *op. cit.*, p. 3.

²⁴ Cf. OROSZ (K.J.), « Njoya's Alphabet... », *art. cit.*, p. 46.

souvent, un système d'écriture n'est pas créé *ex novo*, mais est le fruit d'adaptations. Le système d'écriture latin, par exemple, est l'aboutissement d'une longue suite d'appropriations qui, à travers les Grecs et les Étrusques, remonte au moins jusqu'aux Phéniciens. Cette comparaison donne une vague idée de la charge identitaire qui devait être associée à l'écriture *bamoum* par son inventeur, comme le montre par exemple la reprise de l'histoire de Njoya par l'écrivain camerounais Patrice Nganang. Dans son roman *Mont Plaisant*²⁵, celui-ci convoque la figure du Sultan grâce à la remémoration d'une ancienne qui avait connu la cour à l'époque où il inventait l'écriture, moment-clef de la puissance du royaume de Njoya.

Après cette brève analyse de « Proche Afrique », la section suivante présente les écarts les plus significatifs dans les traductions et rétrotraductions de « Proche Afrique » en arabe et depuis l'arabe.

Traductions et rétrotraductions

Avant d'aborder l'expérience de traduction et de rétrotraduction *Épreuves de l'étranger*, il faut souligner que traducteurs et rétrotraducteurs n'ont pas eu de contact entre eux : le texte original n'était donc pas connu par ces derniers²⁶. Après avoir comparé les textes, j'ai pu constater que les écarts les plus significatifs concernaient les passages présentés précédemment et, en particulier, les termes liés à l'écriture.

Concernant la première équipe de traducteur et de rétrotraducteur, j'ai remarqué un seul écart important : dans le passage relatant l'invention du sultan Njoya²⁷, l'« écriture » du texte original correspond aux « textes autographes » de la rétrotraduction. Le texte arabe contient le mot كتابات qui désigne, entre autres, « ce qu'on écrit à la main ». Cette traduction souligne le caractère matériel, même calligraphique, de l'écriture et c'est précisément cet élément qu'on retrouve dans la rétrotraduction. L'idée, plus abstraite, de l'invention de l'écriture se perd.

Concernant la deuxième équipe, j'ai pu repérer au moins quatre points d'écart. Dans le passage concernant les « Malais »²⁸, la traduction arabe élargit le concept introduisant des « locuteurs de langue malienne », ce qui se répercute dans la rétrotraduction, qui reste littérale : « des gens appartenant à un peuple parlant "malien" ». Plusieurs traducteurs et traductri-

²⁵ NGANANG (Patrice), *Mont Plaisant : roman*. Paris : Ph. Rey, 2011, 506 p.

²⁶ Les deux traducteurs sont Sadok Gassouma et Houssam Jalal ; leurs rétrotraducteurs sont respectivement Sana Abdi et Jalel El Gharbi. Traductions et rétrotraductions sont consultables sur le site du projet *Épreuves de l'étranger* en suivant le lien indiqué plus haut.

²⁷ Voir passage n°6.

²⁸ Voir passage n°4.

ces du projet ont interprété « Malais » dans le sens de « Maliens » : la mention de Malais en Afrique a dû paraître bizarre, ce qui a poussé à une association avec le pays le plus proche, le Mali.

Je reporte ci-après le texte arabe, suivi de sa rétrotraduction :

سنة 1730 روى رحالة يُدعى "سنيلاغراف

(Snelgrave)

أنه التي على الشريط الساحلي بأنايس من شعب متكلمي اللغة

"الماليتية" يكتبون أمام الإفرقيتين، بل وحتّى بطلب منهم.

En 1730, un voyageur nommé Snelgrave raconte avoir rencontré le long des côtes des gens appartenant à un peuple parlant « malien » qui écrivaient devant les Africains et même à leur demande.

Il se peut que le contexte de l'essai, strictement lié à la pratique de l'écriture et à ses manifestations, ait amené le traducteur à mettre l'accent sur les « Maliens » en tant que locuteurs d'une langue écrite, plutôt que tout simplement en tant que peuple. On peut dire que, dans ce cas, il y a eu une extension du domaine de l'écriture à des termes qui n'y sont pas associés dans le texte-source.

Dans le même passage ²⁹, les « amulettes, qu'ils portent sur eux comme des porte-bonheur » du texte-source sont devenues des « amulettes de bénédiction » dans la rétrotraduction. Dans ce cas, le changement est dû en partie à la traduction arabe, qui introduit l'idée de « bénédiction » à la place de celle de « porte-bonheur », mais aussi à la condensation opérée par la rétrotraduction. Le texte arabe parle en effet d'« amulettes qu'ils portent sur eux pour en recevoir une bénédiction » :

ومن تلك المخطوطات أخذ السُّكَّانُ المحظيرون تمامًا كانوا يحملونها للتبرُّك بها أو بصفتها علامات سلطة.

Il se peut que le traducteur ait introduit le terme « bénédiction » pour rester conforme à une tradition musulmane ³⁰.

Dans le passage évoquant le sultan Njoya ³¹, on retrouve un autre changement intéressant, car le mot « écriture » du texte original devient « langue » dans la rétrotraduction, qui reprend le texte arabe de manière littérale :

بعد ذلك بقرن من

الزمان كان السلطان "نجويا" بغرب الكامبيرون يفرض على رعاياه أن يشرّبوا حروف

اللغة التي ابتدعها حديثاً بعد أن تُذاب في الماء وهي لم تكذ تمّحي.

²⁹ Voir passage n°4.

³⁰ Je dois cette idée à Monica Balda-Tillier, qui me suggère cette explication : dans la tradition musulmane, le concept de « bonheur » ne peut être associé qu'à une intervention divine et à une bénédiction céleste. Avoir la *baraka* (terme arabe utilisé par le traducteur) signifie être chanceux.

³¹ Voir passage n°6.

Un siècle plus tard, le sultan Njoya, à l'ouest du Cameroun, obligeait ses sujets à boire les lettres de la langue qu'il avait récemment créée après les avoir dissoutes dans l'eau et avant qu'elles ne soient totalement déteintes.

Comme dans le cas des « Maliens » qui deviennent des « locuteurs de "malien" », la notion de langue semble prendre le dessus sur la notion d'écriture.

Dans l'extrait concernant le hiéroglyphique³², l'apposition au mot « hiéroglyphes » transcrit la pensée de ceux qui croyaient que les hiéroglyphes étaient des « caractères sacrés traduisant les décrets du ciel, ou les révélations d'une religion perdue ». Dans la rétrotraduction s'observe une subordonnée relative où figure le verbe *être* : il y a donc une identification avec les hiéroglyphes qui « sont des lettres sacrées formulant les rites célestes ou la révélation d'une religion immémoriale ». Il est difficile d'interpréter les raisons de cet écart, mais le sens du texte en ressort fortement changé. Dans ce cas également, la rétrotraduction rend fidèlement le texte arabe :

ودون الحديث عن اللغة اللاتينية للكنيسة أو عن اللغة اليونانية للصيدة بكفي التنكير
بالتأويلات الغربية الخاصة بالحروف الهيروغليفية، وهي
حروف مقدسة تعبر عن مراسم السماء، أو عن وحي ديانة موعلة في القدم، حتى جاء شامبليون

(Champollion)

ليبيد هذه الألغاز الخاطئة .

Sans parler de la langue latine liturgique ou de la langue grecque médicale, il suffit de rappeler les interprétations farfelues des hiéroglyphes, qui sont des lettres sacrées formulant les rites célestes ou la révélation d'une religion immémoriale, avant la venue de Champollion qui dissipa ces fausses énigmes.

Grâce aux suggestions contenues dans l'essai « Proche Afrique », il a été possible de parcourir, même de manière rapide, des moments fondamentaux de l'histoire de l'écriture en Afrique, qu'il s'agisse d'adaptations ou de créations locales, ou qu'il s'agisse d'écritures venues d'ailleurs. Tous les épisodes choisis pour illustrer le rapport qu'entretient l'Afrique avec l'écriture – mais aussi en partie avec l'Europe – montrent qu'il existe des interconnexions avec d'autres aspects de la culture et de l'identité, tels que la langue, la religion, le sacré et la magie. Le rapport entre texte original, traduction et rétrotraduction a également permis d'apprécier l'écriture en tant que phénomène culturel qui va au-delà du tracé graphique. En effet, c'est cette dimension culturelle de l'écriture qui suscite des décalages importants entre texte-source et texte (rétro)traduit, tels que nous les avons observés, par exemple, de l'écriture au texte écrit (voir la traduction du passage 6 proposée par la première équipe) ou encore de l'écriture à la langue (voir la traduction des passages 4 et 6 par la deuxième équipe). En

³² Voir passage n°2.

56)

outre, les termes liés à l'écriture portent avec eux des inférences importantes qu'un traducteur peut vouloir rendre exactement telles qu'il les ressent – comme c'est le cas pour l'équation entre hiéroglyphes et lettres sacrées – ou adapter à sa propre perception du monde – comme dans le cas des amulettes porte-bonheur devenues des amulettes de bénédiction. Pour revenir à l'une des questions fondamentales posées par le projet *Épreuves de l'étranger*, l'expérience de traduction français-arabe et de rétrotraduction arabe-français atteste que les écarts de sens entre les (rétro)traductions sont dus à des choix conscients ou inconscients des (rétro)traducteurs plutôt qu'à la distance entre la langue-source et la langue-cible.

Francesca DELL'ORO ³³

³³ Université de Neuchâtel et Center for Hellenic Studies – Université d'Harvard. Je remercie Gérard Macé de m'avoir aidée à repérer certaines sources de son essai, Pascale Roux de son soutien amical pendant les différentes phases de l'écriture de cet article, Monica Balda-Tillier de m'avoir aidée à vérifier la littéralité et à identifier les écarts des traductions en arabe, Jalel El Garbhi d'avoir répondu à mes questions sur sa rétrotraduction. Les sources bibliographiques que j'ai employées pour approfondir les références à l'écriture présentes dans « Proche Afrique » ne coïncident pas forcément avec les sources-utilisées par Gérard Macé.